T.92(.22

CONSIDÉRATIONS MÉDICALES

TOUCHANT L'INFLUENCE DES HABILLEMENS

SUR L'ÉCONOMIE VIVANTE,

Présentées et soutenues à l'École de Médecine de Montpellier,
le Messidor an XII (Juillet 1804 v. st.)

Par LAURENT-MARIE DEBRYE, *natif du Puy, département de la Haute-Loire,*

POUR OBTENIR LE TITRE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques. (*J. J.* ROUSSEAU, *lettre à l'Archevêque de Paris*).

A MONTPELLIER,
Chez COUCOURDAN, Imprimeur de l'École de Médecine, au bout de la descente du Cannau, rue du Berger, N°. 127.

AUX MANES CHERIS

DU PÈRE LE PLUS JUSTEMENT REGRETTÉ.

A LA MEILLEURE MÈRE,

A CELLE QUI NE CESSA DE PRODIGUER A SES ENFANS

ET SA TENDRESSE ET SES BIENFAITS.

L. M. DEBRYE,

A

ANNE-CLAUDINE-VICTOIRE

DE MASBOYER, MON EPOUSE.

Ô toi qui me fis connaître l'Amour et goûter le bonheur, reçois cet hommage, comme la sincère expression de ma tendresse conjugale.

L. M. DEBRYE.

ARGUMENTERONT
MM. LES PROFESSEURS
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE MONTPELLIER.

GASPARD-JEAN RENÉ, Directeur de l'École.	Médecine légale, et histoire de la Médecine.
P. M. AUGUSTE BROUSSONET, Directeur en chef du Jardin. . .	Botanique.
C. L. DUMAS.	Physiologie, Anatomie, et Médecine clinique pour les maladies réputées incurables.
G. J. VIRENQUE.	Chimie et Pharmacie.
P. LAFABRIE.	Clinique interne.
J. L. VICTOR BROUSSONET. . .	
J. POUTINGON.	Clinique externe.
A. MEJAN.	
J. B. T. BAUMES.	Nosologie et Pathologie.
J. N. BERTHE.	Thérapeutique et Matière médicale.
J. M. J. VIGAROUS.	Institutions de Médecine et Hygiène.
A. L. MONTABRÉ.	Médecine opératoire.
J. SENEAUX.	Accouchemens.

PROFESSEURS-HONORAIRES.

P. J. BARTHEZ, Médecin du Gouvernement.
A. GOUAN, ex-Professeur de Botanique.
H. FOUQUET, ex-Professeur de Clinique interne.
J. A. CHAPTAL, Ministre de l'Intérieur, ex-Professeur de Chimie.

CONSIDÉRATIONS MÉDICALES

TOUCHANT L'INFLUENCE DES HABILLEMENS

SUR L'ÉCONOMIE VIVANTE.

En entreprenant cet opuscule, mon dessein était de présenter un traité complet, quoique succinct, de l'influence que les habillemens exercent sur l'économie vivante ; plusieurs raisons m'obligent à renoncer à ce projet ; la principale c'est que la matière est trop étendue et qu'elle exigerait un volume pour être approfondie. Je vais exposer le plan que je m'étais fait, et dans lequel j'avais fait ensorte de disposer tous les objets qui intéressent le médecin. J'avais négligé tout ce qui ne pouvait fournir aucune considération purement médicale ; on sent bien que dans l'histoire de la partie du costume qui concerne les habillemens, il est une

foule de choses de ce genre : les ornemens, qui, sans influer sur la forme essentielle de l'habit n'en font qu'un appendice, sont plus du ressort du politique et du moraliste que du médecin.

Je m'occupais d'abord de quelques considérations générales sur l'utilité des vêtemens et sur les objets auxquels il faut les rapporter. Ces considérations me paraissaient d'autant plus importantes qu'elles devaient me servir de *criterium* pour juger des usages des divers peuples tant anciens que modernes, et pour proposer les améliorations nécessaires.

Les choses principales d'où dépendent les effets des habillemens sont la forme et la matière. Mon traité se trouvait donc naturellement divisé en deux parties : dans la première je considérais l'influence de la forme des vêtemens et dans la seconde celle de la matière dont on peut les fabriquer.

Mais comme cette influence peut avoir des effets très-variés selon les circonstances où elle s'exerce, je l'examinais successivement dans chaque partie, par rapport,

1.° aux climats ; 2.° aux saisons ; 3.° aux âges ; 4.° aux sexes ; 5.° aux tempéramens ; 6.° aux professions. De cette manière, chacune des deux sections se trouvait renfermer six chapitres dans lesquels je traitais de tout ce qui me semblait devoir intéresser directement le médecin sans m'occuper de ce qui est relatif à la décence, à la pudeur ou à d'autres vertus sociales.

J'avais encore disposé les matières de tous les chapitres dans un ordre uniforme ; il y avait un paragraphe purement

historique, dans lequel j'exposais les usages de quelques peuples anciens et modernes relativement à l'objet qui nous occupe : j'étudiais d'après les historiens et les monumens antiques, la coiffure, l'habillement du tronc, celui des bras, des cuisses et des jambes, et enfin la chaussure. Dans le second paragraphe je faisais la critique de ces usages ; je les comparais entr'eux ; je choisissais et je proposais les additions et les modifications qui me paraissaient convenables.

D'après l'exposition de ce plan, on juge que j'avais entrepris un ouvrage au dessus de mes forces, qui aurait exigé beaucoup de temps, des recherches pénibles, une érudition vaste et de la sagacité. Aussi ai-je prudemment abandonné ce travail après l'avoir ébauché. Je me contente, pour satisfaire à une obligation, de présenter un extrait des considérations générales qui doivent servir d'introduction au traité.

Si, faisant abstraction de l'état de société et n'ayant d'autre objet que de rechercher les causes qui peuvent rendre l'homme robuste, nous examinions le degré d'influence que les habillemens peuvent avoir, les règles que nous aurions à donner seraient courtes. Nous prescririons des soins pour la plus tendre enfance, et puis nous nous reposerions sur l'instinct qui suggère aux hommes dans les divers climats des moyens simples pour les mettre à l'abri des principales intempéries. Là où il ne faut que la sensibilité nécessaire pour la satisfaction des besoins naturels, où il n'existe point des idées fantastiques de beauté, on n'a besoin que de se garantir du froid excessif.

Mais le but que je me propose, l'hygiène de l'homme civilisé, est fort différent; elle cherche sans doute à faire des individus bien portans; mais elle tâche aussi à les modifier de telle sorte, qu'ils soient en rapport avec le système social. Voilà pourquoi la médecine et la politique doivent s'entendre pour l'institution des usages et dans l'établissement des lois.

Il ne peut y avoir des règles uniformes touchant les habillemens qui conviennent même dans des climats semblables, à des hommes qui vivent dans des circonstances morales différentes : car les vêtemens peuvent servir à introduire un ordre d'idées et à faire dominer des qualités qui ne conviennent ni à tous les temps, ni à tous les gouvernemens. Je rapporte à quatre chefs principaux les divers effets physiques que les habillemens doivent produire sur nous; le degré d'aptitude à produire ces effets dans une proportion convenable aux circonstances morales, et la mesure de la perfection des modes et des usages relatifs aux vêtemens.

1°. Garantir le corps des intempéries excessives;

2.° Favoriser le développement des forces motrices, tout en prévenant les accidens auxquels peut donner lieu l'exercice de ces forces;

3.° Porter la sensibilité au degré convenable relativement aux circonstances politiques et morales;

4.° Aider le corps à prendre les formes qui constituent la beauté.

1.° Quelque aptitude qu'ait l'homme à s'accoutumer aux impressions qu'il reçoit, de manière qu'il cesse presque de

les sentir quand elles ont été suffisamment répétées ; cette aptitude a des bornes, et vouloir les franchir, c'est forcer la nature.

Quoique les Spartiates fussent parvenus à se rendre tout visage dans la *Grèce*, il n'est pas incontestable qu'ils y eussent réussi en *Islande* ou dans le *Groënland*. Il faut se garder d'abuser des analogies.

De ce qu'on peut s'habituer à des impressions fortes, on conclura très-bien qu'on peut s'habituer à des faibles. Mais le raisonnement inverse serait très-vicieux.

La nécessité de se mettre à l'abri des intempéries excessives au moyen des habillemens, peut encore se prouver par la considération suivante, qui me paraît de la plus grande importance, au moins relativement aux enfans. Sur un nombre donné d'individus qu'on laisse exposés à des intempéries excessives, il en est quelques-uns qui sont assez vivaces pour y résister, pour être même renforcés par les secousses qu'ils éprouvent de la part des objets extérieurs. Mais il en est d'autres que ces mêmes impressions feront périr, et qui ménagés d'abord, auraient acquis dans la suite ce même degré de force que nous désirerions dans tous les hommes. On dira qu'il n'y a qu'à préserver ces derniers des intempéries et à y faire exposer les autres. Mais il faudrait avoir des moyens pour les distinguer : et certes, notre séméiotique est loin de pouvoir nous faire connaître d'avance les effets que les impressions doivent produire chez les individus.

L'expérience prouve même que dans la plus tendre enfance, des légères variations dans l'atmosphère peuvent

déterminer des maladies mortelles, si l'on n'a pas la précaution de maintenir par le moyen des vêtemens, une température égale autour du corps de l'enfant; c'est de là, par exemple, que tirent leur origine les *tetanos* et les *trismus*, qui font périr tant de nouveaux nés, principalement dans les pays chauds. On sent bien qu'il serait imprudent de les exposer aux vicissitudes de l'air avant qu'ils se soient accoutumés à vivre, pour me servir d'une expression de *Grimaud*, et qu'il faut graduer doucement les impressions auxquelles on les soumet successivement.

Dans certains pays les gens du bon ton chez lesquels on trouve souvent, en fait de médecine, une je ne sais quelle sagesse, qui vaut infiniment moins que l'instinct du peuple, font mourir leurs enfans de froid avec la bonne intention de les rendre robustes. Ils donnent pour raison que dans les anciennes républiques guerrières et chez les pleuplades sauvages, on n'a jamais eu de moyen plus efficace pour renfoncer la constitution, que d'exposer les enfans sans précaution à toute l'inclémence des airs ou de les soumettre à des exercices qui les forçaient à passer du chaud violent à un froid considérable.

Mais d'abord ce ne sont pas les enfans que les anciens ont traité ainsi, mais les jeunes gens. En second lieu, il serait bien possible que ces coutumes fussent autant un moyen d'épreuve qu'un moyen hygiététique. Pour un peuple guerrier, il n'y a d'homme précieux que celui qui est soldat et qui brave les causes morbifères les plus communes, n'est jamais dans l'inaction, ni à charge à ses concitoyens.

L'éducation physique est propre à faire succomber tous ceux que les Dieux n'ont pas pétri d'un bon limon, et il n'en échappe que les plus robustes, ceux dont la patrie peut le plus attendre.

Mais dans un autre ordre de choses, dans une société où l'on n'est pas utile seulement par les forces corporelles et par le courage, et où l'on peut encore servir sa patrie par son esprit, en se chargeant du soin de propager les connaissances et d'instruire la jeunesse, en venant au secours de l'industrie par des inventions ingénieuses, en charmant les loisirs des hommes sensibles par les ressources des beaux arts. En s'occupant spécialement à protéger l'innocence contre l'oppression, à soulager le maux physiques qui accablent l'humanité; dans une telle société, dis-je, tous les individus doivent être conservés; il n'en est pas un qui ne puisse payer son tribut d'utilité, tant nos besoins sont multipliés. Les hommes n'y doivent donc pas, au risque de la vie, être rendus propres à deux ou trois occupations exclusives, mais on y doit régler l'éducation d'après les forces naturelles des individus, et déterminer leurs occupations respectives d'après le mode de santé qu'ils tiendront de la nature et d'une éducation bien entendue.

Lorsqu'on combat un préjugé il semble presque toujours qu'on adopte un parti diamétralement opposé. Je dois donc m'expliquer sans équivoque pour ne point paraître vouloir remplacer un abus par un autre; je crois qu'au lieu de s'obstiner à vouloir renforcer le corps en le laissant exposé aux intempéries, il convient de l'en défendre pour

conserver le plus grand nombre d'individus possible, et ce précepte me paraît plus conforme à la morale et au système des sociétés modernes.

On doit sur-tout sous ce rapport prendre soin de l'enfance, et ne chercher à accoutumer le corps aux grandes variations de l'atmosphère que chez les jeunes gens forts et sains, et en graduant de la manière la plus prudente les épreuves auxquelles on les soumet. Les Romains, qu'on n'accusera pas d'avoir négligé l'éducation mâle, paraissent avoir su les bornes qu'il fallait mettre à ce desir de s'accoutumer à tout. Car quoiqu'il fût défendu aux hommes par les règles de la décence de porter des manches longues, et que cet ajustement fût réservé, selon *Justelipse* aux histrions et aux *pueri meritorii*, néanmoins les enfans étaient exceptés et ils portaient une tunique à manches qu'on désignait par le nom de *clamys alicula*. Malgré tout le prix qu'ils mettaient à cette sorte d'insensibilité qui fait braver les injures des saisons, ils avaient pour tous les âges des habits d'été et d'hiver. La *lacerne* n'était pas en usage seulement dans la ville, mais encore à l'armée.

Les sensations des personnes qu'on cherche à rendre insensibles aux vicissitudes, doivent plutôt servir de guide que les règles de l'hygiène. On observe en général que les personnes dont la constitution est assez heureuse pour s'accommoder à toutes les températures, sont peu affectées par rapport à leur sensibilité de conscience, des excès que les qualités de l'atmosphère peuvent éprouver, et que par conséquent, elles se prêtent volontiers aux moyens qu'on

emploie pour les accoutumer aux intempéries, tandis qu'on observe le contraire chez ceux que ces changemens blesseraient.

Les climats décident du choix de la matière et de la forme des habillemens : dans les pays froids et humides, il faut s'entourer de matières qui retiennent la chaleur naturelle et qui soient imperméables à l'eau que l'atmosphère tient en suspension ; les fourrures y forment les vêtemens les plus appropriés ; les habits doivent être à pli de corps, parce qu'une douce compression retient mieux la chaleur, et que l'air compris entre l'habillement et la peau produit un refroidissement. Dans les contrées méridionales, au contraire, la température atmosphérique, étant à peu près semblable à celle du corps humain, on n'a pas à craindre une perte de chaleur ; au contraire, l'impression directe de la lumière solaire très - échauffante, fort pénible, fait perdre à la peau une partie des qualités nécessaires à ses fonctions. Il faut donc s'y servir des vêtemens pour ainsi dire, comme des tentes, afin de se mettre à l'ombre ; ils doivent être d'une matière légère, et assez amples pour que l'air passe entr'eux et la peau. Telle a été toujours la forme des habits des Orientaux ; les matières préférées par les anciens Égyptiens étaient le lin et le coton. Les étoffes légères de soie et de laine, devenues aujourd'hui plus communes, sont certainement moins appropriées ; ces dernières tenant un milieu entre les fourrures et la toile, conviennent aux pays tempérés, et ont exclusivement servi à l'habillement des Grecs et des Romains, dans les beaux temps de ces peuples.

La couleur même n'est pas indifférente pour l'objet dont il est question ici. Des physiciens du premier ordre nous disent que la matière diversement colorée, exposée à la chaleur du soleil, présente des résultats bien différens relativement à la quantité de chaleur qu'elle peut prendre. La couleur blanche est celle qui repousse le plus la matière du feu. Les couleurs primitives se trouvent rangées dans l'arc-en-ciel, selon le degré d'aptitude qu'elles ont à recevoir l'influence de la chaleur extérieure; le rouge en reçoit peu, les autres couleurs en reçoivent d'autant plus qu'elles s'approchent davantage de l'extrémité opposée du spectre optique. Enfin, les matières noires sont celles qui se chargent de la plus grande quantité de chaleur, ou du moins celles où le calorique devient le plus sensible.

C'est d'après cela que l'on pourrait expliquer peut-être la prédilection des peuples septentrionaux pour les couleurs foncées, telles que le pourpre, le violet, le bleu; et celle des peuples méridionaux pour le blanc et le rouge. Les principales pièces de l'habillement des Grecs et des Romains étaient blanches; les pièces les plus extérieures l'étaient encore, excepté chez les personnes constituées en dignité chez qui elles étaient ou pourpre ou écarlate; cependant la lacerne des Romains, destinée à garantir du froid pendant l'hiver était d'une couleur brune.

Il resterait à examiner les règles à suivre relativement aux diverses parties du corps et à déterminer quelles sont celles de ces parties qu'il faut couvrir de préférence relativement à ce premier but; il importe sur-tout de couvrir

le tronc et la racine des extrémités ; c'est l'état du premier qui décide de celui des membres : la température à laquelle il est élevé ou abaissé se communique bientôt aux parties éloignées. Cependant il peut y avoir des cas où il importe directement de laisser à découvert ou de couvrir la tête et les extrémités. Mais la connaissance de ces cas ne pouvant se déduire que de l'observation des effets qu'ont produit les différens usages chez les divers peuples, l'examen de cette question nous ménerait trop loin, j'aurais d'ailleurs de la répugnance à l'entreprendre, à cause de l'incertitude que je trouve dans ce que l'on croit généralement sur les usages de l'antiquité et à cause du penchant qu'ont tous les hommes à exagérer les effets des causes qu'ils veulent admettre ou proscrire. Un seul fait offrira l'exemple de ces deux genres de difficultés.

Tout le monde connaît ce fait rapporté par *Hérodote* : on voyait près de l'embouchure pélusienne du nil, les ossemens des soldats qui avaient été tués à la bataille que *Cambyse*, Roi de Perse, livra à *Psammetite*, Roi d'Égypte ; selon cet auteur on distinguait les crânes des Égyptiens d'avec ceux des Perses à la dureté des premiers et à la friabilité extrême des autres. Il donne pour raison de cette différence que les Égyptiens étaient dans l'usage de se raser la tête et d'aller sans coiffure, tandis que les Perses étaient toujours couverts de leurs grands turbans qui les mettaient à l'abri de l'impression de l'air.

Supposons que l'observation soit exacte, je trouve une contradiction entre le passage d'*Hérodote* et un autre de

Xénophon. Ce dernier décrivant la bataille que *Cyrus*, à la tête des Grecs, livra à son frère *Artaxercés* sur le bord de l'Euphrate, dit expressement que *Cyrus marchait la tête nue, selon la coutume des Perses.* (retraite des dix mille, liv. 1. 8.) D'un autre côté. *Winckelman* nous dit que presque toutes les figures que l'art des anciens Égyptiens nous a laissées, sont coiffées de bonnets dont il décrit la forme; et tout récemment le savant auteur du voyage de Pythagore en Égypte, met ces mots dans la bouche du philosophe Grec: « En arrivant en Égypte, je pris le costume Égyptien, » j'endossai la longue robe de lin aux larges manches avec » la ceinture, sans me permettre l'usage de la laine, *et* » *je me coiffai d'une petite draperie de toile blanche, recou-* » *verte d'un bonnet de drap rouge serré contre les tempes.* »

Quand on léverait les difficultés que fait naître l'opposition de ces autorités, j'aurais bien de la peine à admettre l'explication d'*Hérodote*; l'effet me paraît sans proportion avec la cause, et je ne saurais croire que la circonstance dont il est question, puisse produire une différence si sensible.

II. On a introduit en divers temps la mode d'habillemens qui, suggérés par je ne sais quelles idées de beauté, engaînent le corps, compriment certains muscles, en mettent d'autres dans l'inaction et produisent aussi un changement bisare dans le système des forces motrices; je citerai pour exemple les corps à baleine, contre lesquels M. *Bonnaud* a écrit un livre. En n'envisageant les désavantages de cet habillement que sous le rapport des forces motrices, on peut reprocher

à ce singulier habillement de comprimer les muscles extenseurs de l'épine et de les accoutumer à l'inaction ; d'où il arrive que lorsque les femmes sont obligées de le quitter, elles ne peuvent plus se tenir droites et que la colonne épinière se fléchit spontanément et se déforme.

Riolan avait remarqué que les filles en France et principalement dans la classe des nobles, avaient communément l'épaule droite plus élevée et plus grosse que la gauche : ce vice de conformation lui paraissait si ordinaire, qu'il portait le nombre de ces personnes bien conformées à un dixième.

Winslou, raisonnant sur ce fait, dit qu'à l'âge de six ans, époque où l'on appliquait les corps, les épaules étaient parfaitement symétriques ; mais après l'application de cette presse, dit-il, les jeunes personnes ne pouvant se servir des deux bras, n'en emploient qu'un pour leurs diverses actions, et c'est ordinairement le droit. La répétition des mouvemens force et dégage par degrés la portion du corps à baleine qui y répond, tandis que l'inaction de l'autre bras laisse la portion gauche dans sa forme primitive. De cette manière, l'omoplate qui s'est fait un peu d'espace, prend nourriture aux dépends de l'autre qui reste immobile et comme étranglée.

Ce n'est pas seulement en agissant directement et d'une manière vicieuse sur les muscles qu'une mauvaise forme de vêtemens est nuisible aux forces motrices, mais encore en gênant la circulation, en comprimant les nerfs et en blessant les organes les plus importans, tels que ceux du bas-ventre. Les corps à baleine méritent des reproches sous

tous les rapports. *Winslou* en a fait aussi aux cols trop serrés qui gênent le mouvement du cou, empêchent le retour du sang de la tête et causent plusieurs incommodités graves.

Il ne faut pas conclure cependant que des vêtemens amples qui ne s'appliqueraient exactement à aucune partie du corps, aient en tout la meilleure forme. Il me paraît très-utile de comprimer ou de relever modérément certaines parties du corps, qui par leur nature sont flottantes, et qu'un ballottage répété peut déformer ou blesser. Ainsi la ceinture avec laquelle les Grecques et les Romaines soutenaient leur sein, n'avait pas seulement l'avantage de donner de la grâce, de dessiner les formes, de disposer de la manière la plus élégante les plis de la robe, mais encore celui de prévenir la déformation et les secousses continuelles des mamelles.

La ceinture médiocrement serrée que les hommes portaient autour du ventre et dont les travailleurs et les cavaliers se servent encore, maintient en place les viscères abdominaux et les empêche de ballotter d'une manière nuisible.

M. *Barthez* a fait ressortir les avantages de fasciation sous d'autres rapports ; ce qu'il en dit est curieux et se lit avec plaisir. (*Nouvelle mécan. des mouv. des anim. sect.* I. §. VI).

Le costume moderne des hommes de la plus grande partie de l'Europe me paraît préférable en un point à celui des anciens et des orientaux ; c'est en ce que le haut des chausses tient les parties génitales extérieures relevées et

dans l'impossibilité d'être agitées par les mouvemens du corps. Cette forme est bien plus avantageuse que celle des haut de chausses du temps de Henri IV, qui s'est encore conservée à peu près dans quelques contrées méridionales de la France, et que le jupon dont usait Henri III. Il est bien surprenant que les Romains aient eu de la prévention contre cette partie de l'habillement, et que les chausses n'aient été en usage que long-temps après la république. D'après un passage de *Ciceron*, on reprochait au grand *Pompée*, comme un acte de mollesse, l'habitude qu'il avait de s'entourer le haut des cuisses de bandes qui lui tenaient lieu de chausses. Cette imperfection de l'habillement devait exposer à des maladies des testicules, principalement ceux qui montaient à cheval.

III. La peau étant l'organe du toucher, il importe qu'elle conserve une dose de sensibilité dans toute son étendue, j'aperçois une foule de raisons morales et physiologiques qui pourraient mettre cette importance hors de doute ; mais je suis trop pressé pour avoir le temps de les exposer. Cependant cette sensibilité doit avoir des bornes ; autrement elle serait maladive et deviendrait la source d'une infinité de souffrances.

De là découle la nécessité de faire les habillemens de matières qui ne soient pas trop rudes, puisque les piqûres continuelles d'un tissu grossier usent la sensibilité et produisent même des maladies de la nature des lépreuses. Des médecins n'ont pas craint d'attribuer la fréquence de ces sortes de maladies dans le douzième siècle, au défaut de

linge et à la grossièreté des étoffes de laine dont on se servait, ainsi qu'à la mal-propreté que la misère du peuple rendait inévitable dans la dernière classe de la société ; on voit chaque jour les mêmes causes produire une sorte de *scabies* dégoûtante, accompagnée d'un commencement d'anæsthésie. C'est peut-être à des causes analogues qu'il faut rapporter une espèce d'insensibilité qui rend les égyptiens de la classe indigente indifférens aux piqûres des insectes parasites qui les dévorent et qu'un européen ne saurait supporter sans éprouver des tourmens affreux. M. *Denon*, dans son voyage d'Egypte, rapporte un exemple assez singulier de cette légère anæsthésie.

Un usage diamétralement contraire peut élever la sensibilité de la peau à un point excessif, qui prépare aux individus des douleurs presque continuelles. On trouve très-fréquemment dans les classes aisées de la société cette délicatesse maladive que produisent une mauvaise éducation physique, le luxe et la sensibilité. On est tenté de regarder comme une exagération ce que les anciens nous ont raconté de ce citoyen de Sybaris qu'un pétale de rose réplié dans son lit avait empêché de dormir toute une nuit. Cependant ce devait être l'effet naturel d'une manière de vivre extrêmement efféminée, dont *Athene* nous a donné la description. D'ailleurs quelques faits plus récens donnent de la vraisemblance à l'anecdote du Sybarite : on rapporte que mademoiselle *Oltfield*, célèbre actrice de Londres, avait de la peine à trouver de la toile assez fine pour qu'elle ne lui blessât pas la peau, et qu'elle ne put supporter un surget qui unis-

sait deux lés de batiste pour former un drap de lit. On dit que la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, avait une sensibilité presque aussi exaltée.

L'usage habituel du lin est sans contredit très-utile sous le rapport de la propreté; mais il faut convenir qu'il nous expose à cet accroissement vicieux de la sensibilité de la peau. Nous avons de la peine à supporter l'impression de la laine, et lorsque des maladies rhumatiques rendent nécessaire l'application d'habillemens faits de cette dernière matière, on éprouve un prurit, un picotement, un malaise auxquels bien des personnes ne peuvent pas résister.

IV. Les habillemens doivent avoir une forme qui ne contrarie pas la beauté du corps, et qui puisse même servir à la développer. Heureux les peuples qui n'ont pas sur la beauté des idées bizarres et qui savent trouver la perfection dans le rapport des formes aux usages! Malheureusement les modes, l'orgueil national, des institutions sociales particulières, un respect servile pour ceux qu'on admire, associent bien souvent l'idée de beauté à une conformation qui est opposée aux usages naturels des parties. Les uns pressent la tête entre deux ais pour l'aplatir ou l'allonger; d'autres mettent le bas de la poitrine à la gêne étranglent cette région et s'obstinent à diviser le corps en deux parties comme celui d'une guêpe; ceux-ci diminuent la solidité de la station, en obligeant le pied à s'élever sur la pointe; et substituant au talon un cône renversé sur le sommet duquel il faut se tenir en équilibre. Ceux-là trouvent un pied beau quand il est estropié et semblable à celui

des solipèdes, et lorsque la briéveté rend la progression presque impossible ; en un mot, il n'y a pas de difformité par rapport au type général de l'espèce, qui ne soit une beauté conventionnelle chez quelques peuples.

Les Grecs et les Romains avaient une idée bien plus philosophique de la beauté humaine. Je *dis plus philosophique*, car à quelques petites choses près, la forme la plus belle chez eux était celle qui annonçait la beauté la plus parfaite et la plus grande aptitude possible à remplir les fonctions auxquelles l'espèce est destinée. Passons-leur le préjugé en faveur de l'angle facial; préjugé dont il serait curieux de rechercher le fondement ; tous les autres élémens de la beauté se trouveraient dans le rapport des parties avec leurs usages. Une différence aussi considérable dans les idées a dû en introduire une prodigieuse dans les habillemens.

Chez nous on combine par la pensée certaines formes dont l'assemblage plaît à l'imagination ; on construit des habillemens d'après cette combinaison plus ou moins bizarres, et l'on y enchasse ensuite le corps, en abusant de sa compressibilité pour l'accommoder à ce moule. Il en était bien autrement chez les peuples que je viens de citer : rien n'y paraissait si beau que le corps humain, et les habits destinés à maintenir la décence et à défendre le corps des intempéries, étaient faits de telle sorte que le nud se dessinait à travers ses voiles. N'a guères nous tourmentions les enfans pour donner de bonne heure à leurs membres la forme qui convenait à l'habit. Les anciens ne cultivaient la beauté que par des exercices qui permettaient à toutes

les parties de se développer en même temps, et par conséquent de conserver les proportions naturelles. Nous emprisonnions le tronc dans des corps à baleine, et nos femmes masquaient les extrémités inférieures pas d'énormes paniers. Les Grecques n'avaient rien tant à cœur que de montrer leurs formes, et au moyen de la ceinture, elles disposaient les plis de la tunique en avant et sur les côtés, comme on peut le voir dans les monumens antiques, de manière que l'œil devinait ce que l'étoffe couvrait; nous rappétissons en tout sens notre pied en l'enfermant dans un soulier rhomboïde que nous employons indifféremment pour les deux côtés. Les anciens qui ne craignaient pas de laisser prendre à la base de sustentation la grandeur que la nature lui assigne et qui donnaient à leurs statues un pied d'une longueur égale à la sixième partie de la hauteur du corps, ne gênaient point le membre dans son accroissement ; ils se contentaient de le défendre des injures extérieures par une semelle que des cordons attachaient au pied et à la jambe, sans produire aucune compression, ou s'ils se servaient de souliers, ils donnaient à chacun la figure du pied auquel il était destiné.

La conduite des anciens à cet égard est la seule que le médecin puisse conseiller. Au lieu d'asservir son art au caprice des modes et d'inventer des moyens pour dégrader plus méthodiquement les formes naturelles, il doit s'élever sans ménagement contre les usages pernicieux qui nous font acheter une ridicule beauté de convention par des maux incalculables auxquels nous exposent la gêne et la lésion des organes les plus importans.

Je ne prétends pas dire que les médecins doivent chercher à introduire le costume grec, proposition qui serait une puérilité, mais qu'ils doivent contribuer à donner du crédit à l'opinion des anciens sur la beauté, parce que cette opinion est d'une utilité pratique incontestable : qu'ils doivent engager ceux qui les écoutent à donner aux vêtemens, quelle qu'en soit la forme nationale, l'ampleur nécessaire à la liberté des mouvemens et du développement des beautés naturelles.

L'orthopédie prescrit pourtant quelquefois des habillemens gênans dans la vue de corriger des difformités naturelles ou acquises. Mais c'est un point que je ne dois pas traiter ici, puisqu'il n'y est question que des vêtemens ordinaires.

FIN.